

Regards

sur l'écart salarial hommes/femmes

Jean RIES (STATEC)

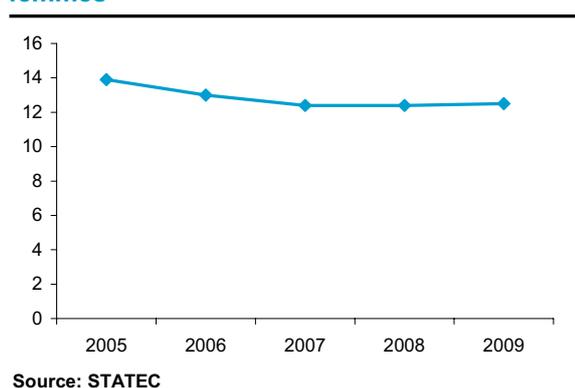
Introduction

En 2009, l'écart salarial entre hommes et femmes au Luxembourg a été de 12.5%. Cet écart est resté relativement stable au fil du temps. L'écart salarial luxembourgeois est nettement inférieur à la moyenne européenne, qui elle est de 17.5%. Une partie de l'écart salarial global pourrait s'expliquer par les écarts salariaux prévalant dans certains groupes professionnels et par une certaine ségrégation professionnelle.

En 2009 l'écart salarial hommes/femmes a été de 12.5% au Luxembourg

L'écart salarial entre hommes et femmes mesure l'écart moyen en pourcentage entre le salaire horaire brut des hommes et celui des femmes. En 2009 les salaires horaires des hommes sont de 12.5% plus élevés que ceux des femmes. Cet écart est resté relativement stable au fil du temps. L'écart a connu une légère baisse en passant de 13.9% en 2005 à 12.5% en 2009.

Graphique 1: Ecart salarial entre hommes et femmes



Le Luxembourg se situe plutôt bien par rapport aux autres pays européens

Le tableau 1 permet de situer le Luxembourg par rapport aux autres pays européens. Ce tableau affiche les écarts salariaux dans les différents pays. Les pays y sont classés par ordre décroissant de l'écart salarial en 2009 (respectivement 2008 si la valeur pour 2009 fait défaut). Le Luxembourg se situe plutôt en bas du tableau. Avec ses 12.5% le Luxembourg se classe nettement en-dessous de la moyenne européenne, qui elle est de 17.5%. Quant aux pays limitrophes, l'écart salarial est plus bas au Luxembourg qu'en France (17.9%) et qu'en Allemagne (23.2%) et plus élevé qu'en Belgique (9.0%). Le Luxembourg se positionne également mieux que les pays scandinaves, qui sont des pays nettement plus égalitaires quant à l'accès à l'emploi que le Luxembourg. Par égalitaire il faut entendre ici un taux d'emploi féminin élevé et un écart faible entre le taux d'emploi des hommes et celui des femmes.

De manière générale, les écarts les plus importants sont enregistrés en République tchèque (25.9%), en Autriche (25.4%) et en Allemagne (23.2%), tandis que les écarts les plus

Regards 6-2011

mars 2011

statec
LUXEMBOURG

2 Regards 6-2011

sur l'écart salarial hommes/femmes

faibles sont enregistrés à Malte (6.9%), en Italie (5.5%) et en Slovénie (3.2%).

Tableau 1 : Ecart salarial hommes /femmes (%)

	2008	2009
République tchèque	26.2	25.9
Autriche	25.5	25.4
Allemagne	23.2	23.2
Grèce	22.0	nd
Slovaquie	20.9	21.9
Chypre	21.6	21.0
Finlande	20.0	20.4
Royaume-Uni	21.4	20.4
Pays-Bas	19.6	19.2
Suisse	18.4	18.4
France	17.9	nd
UE-27	17.5	nd
Danemark	17.1	16.8
Hongrie	17.5	17.1
Norvège	17.2	16.7
Espagne	16.1	16.1
Suède	17.1	16.0
Bulgarie	13.6	15.3
Lituanie	21.6	15.3
Lettonie	13.4	14.9
Luxembourg	12.4	12.5
Portugal	9.2	10.0
Pologne	9.8	nd
Belgique	9.0	nd
Roumanie	9.0	8.1
Malte	8.6	6.9
Italie	4.9	5.5
Slovénie	8.5	3.2

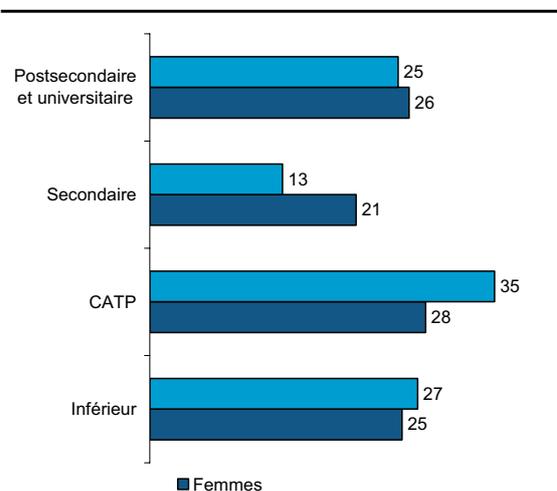
Source: STATEC, Eurostat

Quels facteurs explicatifs : dotation en capital humain ou accès aux professions ?

Les écarts salariaux présentés ici sont des écarts bruts, parfois aussi qualifiés d'écarts « non ajustés ». Ceci est important pour l'interprétation. Le fait que l'écart salarial est de 12.5% au Luxembourg ne signifie pas qu'à travail égal, les salaires des hommes sont de 12.5% plus élevés que ceux des femmes. Ce chiffre rend simultanément compte de plusieurs éléments. Tout d'abord, il reflète la discrimination proprement dite entre hommes et femmes. Ensuite, l'écart salarial brut est aussi le résultat des différences dans les profils des hommes et

des femmes, en particulier en ce qui concerne la dotation en capital humain. En dernier lieu, il peut y avoir des différences entre les femmes et les hommes quant à l'accès à certaines professions ou fonctions. Ceci pourra se traduire in fine par des différentiels de salaires entre les hommes et les femmes. La suite du présent texte se penche sur ces aspects.

Graphique 2 : Niveau d'éducation des femmes et des hommes



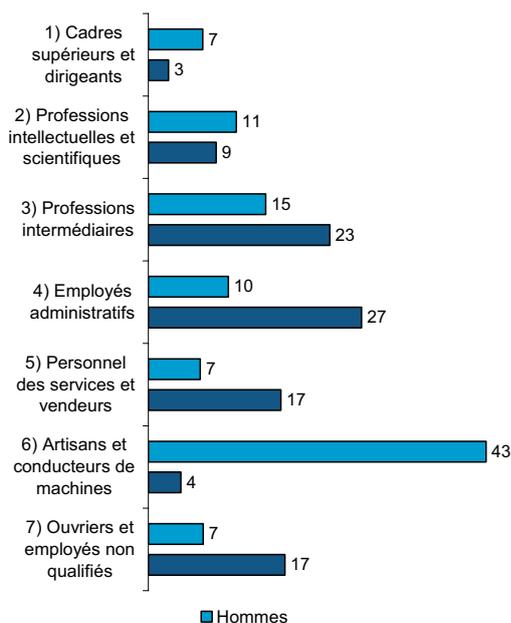
Source: STATEC, Enquête sur la structure des salaires

En premier lieu, il faut s'interroger sur les niveaux d'éducation. La distribution du plus haut niveau d'éducation achevé est renseignée dans le graphique 2. Il en ressort que la proportion des diplômés de l'enseignement universitaire et de l'enseignement postsecondaire est quasiment la même parmi les femmes (26%) que parmi les hommes (25%). Ensuite, 13% des hommes et 21% des femmes détiennent un diplôme de fin d'études secondaire ou de technicien. Avec 35% contre 28%, les diplômés du type CATP sont plus fréquents parmi les hommes que parmi les femmes. Enfin, la proportion des femmes qui ne sont pas allées au-delà du cycle moyen de l'enseignement secondaire est, avec 25%, très proche de celle des hommes (27%). Il sera donc difficile d'expliquer des différences salariales entre les hommes et les femmes en se référant uniquement au niveau d'éducation. Il reste néanmoins un point d'interrogation. L'enquête sur

la structure des salaires fournit bel et bien le niveau d'éducation que les personnes ont atteint. Malheureusement, l'enquête est muette au sujet des orientations et domaines de formation choisis par les hommes et les femmes.

En considérant le niveau d'éducation, la situation n'est pas vraiment défavorable aux femmes. Il en va autrement, si l'on s'intéresse aux professions des hommes et des femmes. Le graphique 3 montre la répartition des hommes et des femmes par grandes catégories professionnelles.

Graphique 3 : Répartition des hommes et des femmes parmi les grandes catégories professionnelles



Source: STATEC, Enquête sur la structure des salaires

D'après le graphique 3, 7% des hommes ont un emploi de cadre supérieur ou dirigeant, tandis que seulement 3% des femmes sont recensées dans cette catégorie professionnelle. L'accès aux professions intellectuelles et scientifiques est plus équilibré, on y retrouve 9% des femmes et 11% des hommes. 23% des femmes et 15% des hommes se retrouvent dans les professions dites « intermédiaires ». Les femmes sont également très présentes dans l'emploi administratif. Plus

d'une femme sur 4 (27%) s'y retrouve. Seulement un homme sur dix est qualifié comme étant employé administratif. 17% des femmes et 7% des hommes occupent une profession qui relève de la catégorie « personnel des services et vendeurs ». Très peu de femmes, à savoir 4%, accèdent à un emploi d'artisan ou de conducteur de machines. Finalement, 7% des hommes et 17% des femmes ont un emploi d'ouvrier ou d'employé non qualifié.

La ségrégation professionnelle à l'origine de l'écart salarial ?

Qu'en est-il des écarts salariaux à l'intérieur de ces groupes ? Le graphique 4 permet de répondre à cette question. Au niveau des écarts, ce graphique permet de distinguer trois groupes de professions.

Graphique 4 : Ecarts salariaux dans les différentes catégories professionnelles



Source: STATEC, Enquête sur la structure des salaires

Premièrement, parmi les cadres supérieurs et dirigeants ainsi que parmi les artisans et conducteurs de machines, l'écart salarial entre les hommes et les femmes est d'environ 20%. Ces écarts dépassent donc largement la moyenne nationale. Comme il s'agit là de professions plutôt « masculines », seulement 7% des femmes sont concernées (voir graphique 3) par contre, un homme sur deux s'y retrouve.

4 Regards 6-2011

sur l'écart salarial hommes/femmes

En deuxième lieu vient un groupe de professions où l'écart est d'environ 9% à 10%, donc légèrement en-dessous de la moyenne nationale. Ce sont les employés administratifs, le personnel des services et vendeurs ainsi que les ouvriers et employés non qualifiés. Dans ce groupe on retrouve 61% des femmes.

Un troisième groupe contient les professions intellectuelles et scientifiques et les professions intermédiaires. Ici le salaire des hommes est environ 3% supérieur à celui des femmes. Par ailleurs, il s'avère que d'un point de vue statistique, ces écarts ne sont pas significativement différents de zéro. 26% des hommes et 32% des femmes font partie de ce groupe.

Quels autres facteurs explicatifs ?

Cet article a mis en évidence le lien entre la ségrégation professionnelle et l'écart salarial hommes/femmes. Néanmoins, pour analyser en profondeur les facteurs qui expliquent les différences de genre, il faudrait procéder à une analyse économétrique poussée. En 2007, dans le cadre de l'année européenne de l'égalité des chances pour tous, le STATEC s'est déjà penché sur les inégalités entre hommes et femmes face

au marché du travail. Les résultats ont été publiés dans le Cahier économique N° 105 intitulé « Egalité hommes-femmes, mythe ou réalité? »¹.

Sources et méthodes

Les écarts salariaux sont calculés à partir de sources nationales en utilisant une méthodologie définie par Eurostat. Au Luxembourg, les écarts salariaux sont calculés à partir de données fournies par l'inspection générale de la sécurité sociale (IGSS). Les écarts salariaux présentés ici couvrent tous les secteurs d'activité, à l'exception de l'agriculture et de l'administration publique. Les institutions internationales établies au Luxembourg ne sont pas non plus couvertes.

Les écarts salariaux par catégorie professionnelle ont été calculés à partir de l'enquête sur la structure des salaires. Cette enquête est menée auprès d'un échantillon représentatif d'entreprises, occupant au moins 10 salariés et actives dans les secteurs privé et parapublic. Les dernières données disponibles se réfèrent à l'année 2006. L'agriculture et le secteur public au sens strict ne sont pas couverts par l'enquête sur la structure des salaires de 2006.

¹ Cette publication peut être téléchargée via la rubrique « Publications » du « Portail des statistiques » : <http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/series/cahiers-economiques/2007/105-egalite/index.html>.

Service central de la statistique et des études économiques
B.P. 304
L-2013 Luxembourg
Tél. 2478-4219 Fax 46 42 89
E-mail: info@statec.etat.lu
Internet: www.statistiques.lu

Pour en savoir plus:
Jean RIES
Tél. 247-84399
E-mail: jean.ries@statec.etat.lu